



●●● FICHE 2.5 - COMMENT FAIRE MOUVEMENT AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE DU TERRITOIRE?

●●● CONTEXTE ET ENJEUX

- Si la **référence à un autre «mode d'entreprendre»** (Loi ESS de 2014) est un dénominateur commun à différentes sensibilités de l'ESS, elle **ne dit rien ni sur le modèle de développement** (rapports au marché, à la commande publique, à la croissance, à la transition écologique, etc.), ni sur le **projet de société** dont ses acteur·ices et ses entreprises sont potentiellement porteurs.
- Une tendance à l'**institutionnalisation locale de l'ESS** a pu conduire à une forme de **technicisation et de spécialisation** des enjeux et pratiques, parfois réduits à des dispositifs de soutien, d'accompagnement et de financement d'initiatives et d'entreprises.
- La préférence des acteur·ices pour une **politique de la reconnaissance** centrée sur ce que peuvent faire les pouvoirs publics pour soutenir les acteur·ices et entreprises de l'ESS tend à mettre au second plan ce que peut faire l'ESS pour **transformer l'économie locale et rendre les territoires plus solidaire et durable**.
- Cela se traduit par un risque de **dépolitisation de l'ESS** entendu comme perte de la capacité collective à proposer avec d'autres, une vision de l'économie et de la société et à valoriser les contributions de l'ESS face aux mutations sociétales.
- Pour le MES et ses membres, il s'agit de réaffirmer la **dimension politique de l'économie solidaire** de façon transversale au niveau international (Forum sociaux, Globalisation de la solidarité, RIPESS Europe), national (ESS France, Collectif pour une Transition Citoyenne- Alternatiba, Collectif des Associations Citoyennes) et local (Agora ESS à Dijon, initiative PLUS de l'APES, plaidoyers du MES Occitanie) et de façon parfois plus sectorielle.
- Une dynamique récente de repolitisation avec la **République de l'ESS à l'initiative d'ESS France** et la contribution du MES à ce travail collectif sur la citoyenneté et démocratisation de l'économie en 2021.
- La poursuite de ce travail politique invite à préciser sa **déclinaison à l'échelle des territoires**, les actions et alliances pour faire mouvement et les stratégies de diffusion et d'influence de la vision proposée.
- Cela implique à la fois de **mettre en synergie et de renforcer les capacités de plaidoyer** du MES et de ses membres, soit pour décliner localement des prises de position nationale, soit pour relayer des prises de position sectorielles ou territoriales.



●●● DÉFINITIONS

Faire mouvement autour d'une vision partagée suppose d'articuler collectivement valeurs et perspective commune:

- **Les valeurs.** L'affirmation de valeurs est une étape incontournable mais souvent périlleuse. Les **sens de certains mots** (démocratie, solidarité, coopération, économie, citoyen·ne, etc.) sont à la fois banalisés et polysémiques au sein de l'ESS. Un temps préalable de partage de représentations (définition, qualification et distinction) est souvent nécessaire pour **préciser ce que les valeurs veulent dire**. Par exemple, il n'est pas simple de faire comprendre que la démocratisation de l'économie ne se réduit pas à une gestion désintéressée et participative dans l'entreprise.
- **La vision, perspective commune.** L'affirmation de valeurs à travers des chartes ou manifestes et la **valorisation de pratiques** sont les deux **modalités principales de regroupements** des acteur·ices de l'économie solidaire. Construire une **vision partagée** est une étape supplémentaire qui suppose de positionner collectivement son identité et ses actions dans un rapport à un **monde souhaitable**, mais aussi de la décliner sous forme **d'objectifs** atteignables à moyen terme et d'une **stratégie** pour les atteindre.
- **Les échelles.** L'économie solidaire a parfois tendance à partir d'initiatives locales pour **monter en généralité** sur **des enjeux macros** tels que la marchandisation, le néolibéralisme, la globalisation, etc. **L'échelle méso ou territoriale** est souvent la plus pertinente tant du point de vue du pouvoir d'agir des acteur·ices et réseaux du MES que de l'énonciation d'une vision souhaitable d'une autre **économie territorialisée et relocalisée**.
- **Mouvance ou mouvement.** La formulation d'une vision partagée a d'autant plus d'impact qu'elle constitue un horizon commun d'actions, de mobilisations et d'adhésions d'un nombre conséquent d'acteur·ices et de réseaux. Sa capacité d'entraînement s'évalue à la contribution à faire mouvement.

- Les **modalités de changement**. Une trajectoire de transformation sociale doit être dessinée. De ce point de vue, l'économie solidaire doit préciser son répertoire d'action souvent hybride qui oscille selon les contextes entre **l'agir au nom de** (structure représentative), **l'agir avec** (coopération/co-construction) et **l'agir contre** (critique ou contestation).
- La **mise en récit** illustre une trajectoire de développement, elle permet de comprendre et définir ce que l'on cherche à atteindre, elle suscite la mobilisation d'acteurs multiples en les incitant à la coopération. Pour l'Apes et ses membres, «on ne peut se projeter dans l'avenir qu'en connaissant son histoire, ses racines et la place des acteurs qui ont fait et font cette histoire. La mobilisation d'acteurs qui se racontent est un levier pour imaginer collectivement un modèle de développement territorial solidaire et soutenable¹.

••• LE MANIFESTE POUR UNE CITOYENNETÉ FAVORISANT LA DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE

- En 2021, le MES a co-écrit un **manifeste avec plusieurs réseaux** membres ou partenaires (CNLRQ, OPALE, SOL, UFISC, CAC, les locaux, le collectif national de pour la parole des chômeurs).
- Il invite à **une autre économie** par «une éducation populaire autour de la **citoyenneté économique** et un combat pour plus de **démocratie économique**».
- Il promeut des **alternatives socio-économiques** à la mondialisation néo-libérale prédatrice de la nature, à la marchandisation de la société, à la néo-philanthropie et à la managérialisation des organisations.
- Le développement local, l'éducation populaire, les droits culturels, la coopération territoriale, la co-construction des politiques publiques, l'hybridation d'une économie plurielle, l'utilité et la transformation sociales, la transition écologique et la résilience des territoires dessinent les balises d'une démocratie économique par les engagements citoyens.
- Il soutient **des initiatives** telles que les monnaies locales complémentaires, les systèmes d'échanges locaux, les accorderies, les régies de quartiers, l'habitat coopératif et participatif, les supermarchés coopératifs, les ressourceries, les repairs-café, garages solidaires, cafés culturels et cinémas associatifs, etc.
- Il appelle à des **expérimentations** telles que territoires zéro chômeurs longue durée, des assemblées citoyennes pour l'insertion et l'emploi de qualité, un observatoire de la marchandisation du secteur associatif, un fonds de développement de soutien des initiatives citoyennes, etc.

••• UN EXEMPLE: PRODUCTION LOCALE UTILE SOLIDAIRE ET SOUTENABLE (PLUSS)

- Entre le soutien aux initiatives locales et un manifeste identitaire à l'échelle nationale, l'enjeu pour l'économie solidaire est de proposer le **récit d'une autre économie territoriale**. Le dérèglement climatique et la crise sanitaire montrent la «fragilité d'une économie productive mondialisée».
- C'est tout l'intérêt de la démarche **Production Locale Utile Solidaire et Soutenable (PLUSS)** initiée par l'APES (Acteurs pour une économie solidaire Hauts-de-France) qui se présente comme une force de propositions «pour agir concrètement aux côtés de ceux qui veulent que le monde change».
- L'APES propose une vision politique – «agir pour la production locale» – autour d'un **référentiel de 10 balises** dont l'ambition est de **rassembler adhérent-es, partenaires et autres acteur-ices du territoire** pour développer et capitaliser des «actions et des projets en cohérence les un-es avec les autres». Bref, PLUSSS a le mérite de donner un horizon politique d'alliances et de coopérations au-delà des missions d'animation des territoires et de soutiens aux innovations d'une structure territoriale de l'ESS.
- Rassemblées dans un livret, les 10 balises sont: agir pour **l'autonomie** et le **pouvoir d'agir** à chaque **territoire** et à ses **habitant-es**; agir sur **tous les secteurs** de l'économie et l'ensemble des **chaînes de valeur**; agir **localement** en pensant **globalement**; agir de manière **utile** et **sobre**, socialement et écologiquement; agir pour préserver et se réapproprier **les communs**; agir **démocratiquement**; agir en encourageant la **coopération** à tous les niveaux; agir pour maîtriser **les outils de production**; agir sur les **instruments financiers**; agir pour redonner au **travail** sa **valeur** véritable.
- En 2022, des **ambassadeur-ices PLUSSS** s'investissent sur leurs territoires pour piloter ces démarches avec comme point d'orgue une **manifestation en fin d'année**².

••• RÉFÉRENCE

- APES, *Agir pour une production locale*, <http://apes-hdf.org/page-90-0-0.html#menu>, consulté le 10/05/2022.
- Fraisse L., coord. (2018), *La co-construction de l'action publique: définition, enjeux, discours et pratiques*, publication du Collège d'études mondiales, FMSH <https://www.fmsch.fr/parutions/la-co-construction-de-l-action-publique-definition-enjeux-discours-et-pratiques>
- *Manifeste pour une citoyenneté favorisant la démocratie économique* <https://www.le-mes.org/Manifeste-Pour-une-citoyennete-favorisant-la-democratie-economique.html>

1. Les carnets de l'Apes mise en récit des territoires et économie sociale et solidaire.

2. La PLUSSS a été présentée les 17 et 18 novembre à Arras, en collaboration avec l'APES et la Communauté d'agglomération d'Arras (<https://solaires-nord.fr/2022/12/28/la-production-locale-utile-solidaire-et-soutenable-pluss/>).